

## **ASSOCIATION DE GESTION VIVARAIS FORMATION**

**Association loi 1901**

RNA : 388 811 184 00026

111 Avenue du 8 mai 1945

**07300 TOURNON**

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos au 31 décembre 2023**

## **ASSOCIATION DE GESTION VIVARAIS FORMATION**

**Association loi 1901**

RNA : 388 811 184 00026

111 Avenue du 8 mai 1945

**07300 TOURNON**

---

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION DE GESTION VIVARAIS FORMATION,

### **1 OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DE GESTION VIVARAIS FORMATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **2 FONDEMENT DE L'OPINION**

---

#### **2.1 Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **2.2 Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **3 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Subventions de fonctionnement » et « Subventions sur projet » de l'annexe précise les méthodes de comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus, leur correcte application et la pertinence des informations mentionnées dans ces notes de l'annexe.

### **4 VERIFICATION SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **5 RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **6 RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VALENCE, le 15 mai 2024

**AUDITEO**

Société de Commissaires aux comptes  
représentée par



**Jean-Philippe REVIRAND**  
Commissaire aux comptes  
associé

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	4 429	3 573	856		856	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	360 145	211 922	148 223	159 886	11 663	7.29
	Installations techniques Matériel et outillage	233 576	174 574	59 003	42 279	16 724	39.56
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	30		30	30			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	1 428		1 428	1 428			
<b>Total I</b>	599 608	390 069	209 540	203 624	5 916	2.91	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	22 174	1 924	20 250	69 623	49 373	70.91
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	209 159		209 159	208 542	618	0.30
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 157 009		1 157 009	1 152 832	4 177	0.36
Charges constatées d'avance (2)	12 628		12 628	15 741	3 113	19.78	
<b>Total II</b>	1 400 970	1 924	1 399 046	1 446 737	47 691	3.30	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 000 579	391 993	1 608 586	1 650 361	41 775	2.53	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>		
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%	
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>							
	Fonds propres sans droit de reprise :							
	Fonds propres statutaires							
	Fonds propres complémentaires		31 968		31 968			
	Fonds propres avec droit de reprise :							
	Fonds statutaires							
	Fonds propres complémentaires							
	Ecarts de réévaluation							
	Réserves :							
	Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves pour projet de l'entité								
Autres								
Report à nouveau		1 222 791		1 050 009		172 781	16.46	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		43 790		172 781		128 991	74.66
	<b>Situation nette (sous total)</b>		1 298 549		1 254 759		43 790	3.49
	Fonds propres consommables							
	Subventions d'investissement		24 019		30 532		6 514	21.33
	Provisions réglementées							
	<b>Total I</b>		1 322 568		1 285 291		37 277	2.90
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations							
	Fonds dédiés							
	<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques		33 126		31 324		1 802	5.75
	Provisions pour charges							
	<b>Total III</b>		33 126		31 324		1 802	5.75
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		13 955		32 814		18 859	57.47
	Emprunts et dettes financières diverses		13 087		13 087			
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		49 658		84 821		35 163	41.46
	Dettes des legs ou donations							
	Dettes fiscales et sociales		172 437		187 353		14 916	7.96
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
	Autres dettes		3 755		1 600		2 155	134.69
	Instruments de trésorerie							
	Produits constatés d'avance				14 071		14 071	100.00
	<b>Total IV</b>		252 892		333 746		80 854	24.23
	Ecarts de conversion passif (V)							
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		1 608 586		1 650 361		41 775	2.53

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

252 892

319 675

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 957

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 095 830		1 235 573	139 743 11.31
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	139 873		170 284	30 411 17.86
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	780		5 343	4 563 85.40
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	2		75	73 97.31
<b>Total I</b>	<b>1 236 485</b>		<b>1 411 276</b>	<b>174 791 12.39</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises <input type="checkbox"/>				
Variation de stock <input type="checkbox"/>				
Autres achats et charges externes <input type="checkbox"/>	373 361		411 919	38 557 9.36
Aides financières <input type="checkbox"/>				
Impôts, taxes et versements assimilés <input type="checkbox"/>	16 683		19 006	2 323 12.22
Salaires et traitements <input type="checkbox"/>	588 868		596 260	7 391 1.24
Charges sociales <input type="checkbox"/>	195 936		208 628	12 692 6.08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations <input type="checkbox"/>	45 323		51 285	5 962 11.63
Dotations aux provisions <input type="checkbox"/>			1 924	1 924 100.00
Reports en fonds dédiés <input type="checkbox"/>				
Autres charges	1		9	8 90.32
<b>Total II</b>	<b>1 220 172</b>		<b>1 289 030</b>	<b>68 858 5.34</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>16 313</b>		<b>122 246</b>	<b>105 933 86.66</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	27 670		3 368		24 302	721.55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	27 670		3 368		24 302	721.55
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	424		647		223	34.50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	424		647		223	34.50
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	27 246		2 721		24 525	901.49
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	43 559		124 966		81 407	65.14
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	3 838		46 930		43 092	91.82
Sur opérations en capital	9 514		15 395		5 882	38.21
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	11 093		16 076		4 983	31.00
<b>Total V</b>	24 445		78 402		53 957	68.82
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	8 480		94		8 386	NS
Sur opérations en capital			8 934		8 934	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 895		20 231		7 336	36.26
<b>Total VI</b>	21 375		29 259		7 883	26.94
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	3 070		49 143		46 073	93.75
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	2 838		1 328		1 510	113.70
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	1 288 600		1 493 046		204 446	13.69
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	1 244 809		1 320 264		75 455	5.72
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	43 790		172 781		128 991	74.66

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 608 586.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 236 485.05 Euros et dégageant un excédent de 43 790.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association a pour objet, dans les cadres législatifs et réglementaires en vigueur, notamment des livres I à IV de la partie 6 du code du travail et des articles R811-156, R811-157 et D811-158 et suivants du code rural et dans le respect des textes fondamentaux de l'Enseignement catholique, d'assumer la responsabilité d'établissements de formation permettant d'offrir à des jeunes en apprentissage et à des adultes, une formation générale, Technologique et professionnelle répondant aux objectifs de la formation professionnelle tout au long de la vie. Elle assume notamment la responsabilité d'un centre de formation professionnelle intitulé "VIVARAIS FORMATION" et d'une unité de formation par apprentissage (UFA) rattachée au Centre de Formation par Apprentissage (CFA) du CréAp RHONE-ALPES.

L'association, à travers les établissements dont elle a la responsabilité, contribue au développement personnel des apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, à l'élévation et l'adaptation de leur niveau de formation et de qualification, ainsi qu'à leur insertion sociale et professionnelle.

Par son objet l'association contribue à l'animation et au développement des territoires, ainsi qu'aux activités de développement d'expérimentation et de recherche appliquée, dans les domaines liés aux formations qu'elle assure et de coopération internationale. Pour réaliser son objet, l'association peut passer contrat ou convention avec des collectivités territoriales ainsi qu'avec tout organisme public ou privé concourant même partiellement à son objet.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Subvention de fonctionnement :**

Elles ne sont en principe pas assorties de conditions suspensive ou résolutoire, elles sont rattachées aux périodes qu'elles visent à couvrir.

#### **Subvention sur projet :**

Au cas présent, elle est prise en compte dans le résultat à hauteur des dépenses réalisées. Tant que l'action n'est pas terminée, la comptabilité ne reprend dans ses produits que la quote part de la subvention destinée à assurer la couverture des frais engagés.

La quote part de la subvention n'excédant pas des frais engagés est alors reportée sur l'exercice suivant par le biais des fonds dédiés.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 083		1 030
Installations générales agencements aménagements des constructions	353 134		10 951
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	110 357		23 025
Installations générales agencements aménagements divers	36 253		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 547		16 234
<b>TOTAL</b>	<b>576 290</b>		<b>50 209</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>580 373</b>		<b>51 239</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		684	4 429	4 429
Installations générales agencements aménagements constr.		3 940	360 145	360 145
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		24 494	108 888	108 888
Installations générales agencements aménagements divers		166	36 087	36 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 179	88 601	88 601
<b>TOTAL</b>		<b>32 778</b>	<b>593 721</b>	<b>593 721</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>33 462</b>	<b>598 150</b>	<b>598 150</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 083	174	684	3 573
Installations générales agencements aménagements constr.	193 247	22 614	3 940	211 922
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	92 734	12 700	24 494	80 940
Installations générales agencements aménagements divers	18 170	7 079	166	25 083
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 973	2 756	4 179	68 550
<b>TOTAL</b>	<b>374 125</b>	<b>45 149</b>	<b>32 778</b>	<b>386 496</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>378 208</b>	<b>45 323</b>	<b>33 462</b>	<b>390 069</b>
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	174			
Instal.générales agenc.aménag.constr.	22 614			
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 700			
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 079			
Matériel de bureau informatique mobilier	2 756			
<b>TOTAL</b>	<b>45 149</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 323</b>			

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	31 968				31 968
Report à nouveau	1 050 009	172 781		0-	1 222 791
Excédent ou déficit de l'exercice	172 781	172 781-	43 790		43 790
Situation nette	1 254 759		43 790	0-	1 298 549
Subventions d'investissement	30 532			6 514	24 019
<b>TOTAL I</b>	<b>1 285 291</b>		<b>43 790</b>	<b>6 513</b>	<b>1 322 568</b>

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 428	0	1 428
Clients douteux ou litigieux	1 924	0-	1 924
Autres créances clients	20 250	20 250	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 205	2 205	
Divers état et autres collectivités publiques	44 263	44 263	
Groupe et associés	43 767	43 767	
Débiteurs divers	118 924	118 924	
Charges constatées d'avance	12 628	12 628	
<b>TOTAL</b>	<b>245 390</b>	<b>242 038</b>	<b>3 352</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	13 955	10 341	3 614	
Fournisseurs et comptes rattachés	49 658	49 658		
Personnel et comptes rattachés	118 571	118 571		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 564	51 564		
Impôts sur les bénéfiques	277	277		
Autres impôts taxes et assimilés	2 025	2 025		
Groupe et associés	13 087	13 087		
Autres dettes	3 755	3 755		
<b>TOTAL</b>	<b>252 892</b>	<b>249 278</b>	<b>3 614</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 902			

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	162 118
Total	162 118

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 996
Dettes fiscales et sociales	136 197
Total	167 193

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 628
Total	12 628

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	15
Total	17